

Régime de retraite de Postes Canada Rapport aux participants 2019



Rapport sommaire

Table des matières

Message de la présidente du Conseil d'administration	
Message du chef des finances et de la chef du personnel et de la sécurité	1
Comment se porte le Régime	2
Quelques statistiques d'intérêt	3
Autres statistiques d'intérêt	4
Nos placements – Volet à CD	5
Nos placements – Volet à PD	6
Résumé des états financiers	8
Glossaire	9

Caractère confidentiel des documents relatifs à la retraite

La Société canadienne des postes est assujettie à la *Loi sur la protection des renseignements personnels* et respecte la *Politique sur la protection des renseignements personnels des employés* de Postes Canada. Les renseignements personnels, y compris les renseignements sur la retraite, sont traités d'une façon sécuritaire et confidentielle.

Remarque

Pour les besoins du présent rapport, les termes « Régime » et « Régime de retraite » renvoient au Régime de pension agréé de la Société canadienne des postes, qui comporte le volet à prestations déterminées (PD) et le volet à cotisations déterminées (CD), à moins d'indication contraire. La Société canadienne des postes verse des prestations de retraite à ses participants par l'entremise du Régime, qui est soumis à la loi fédérale *Loi de 1985 sur les normes de prestation de pension*.

Toute référence dans ce rapport au « REV » renvoie au régime d'épargne volontaire.

Le présent rapport reflète la situation financière et les résultats opérationnels du Régime selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les renseignements financiers sont des données non auditées extraites des états financiers. Ce rapport et les états financiers audités, ainsi que les notes afférentes, peuvent être consultés sur le site Web retraitescp.com ou sur demande.

Les termes qui paraissent en **gris en caractères gras** à leur première utilisation sont définis dans le glossaire à la fin du document.

Dans le présent rapport, le genre masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

Message de la présidente du Conseil d'administration



Jessica L. McDonald

Présidente du Conseil d'administration

Au nom du Conseil d'administration, j'ai le plaisir de vous faire part du Rapport aux participants 2019 du Régime de retraite de Postes Canada. Le Conseil d'administration a comme responsabilité d'agir dans votre intérêt en tant que participant au Régime de pension agréé de la Société canadienne des postes. Afin de respecter cette obligation, nous adoptons des principes directeurs et des pratiques exemplaires en matière de gouvernance.

Bien qu'elle soit une société d'État, Postes Canada se conforme aux attentes croissantes des secteurs privé et public du Canada en matière de responsabilité sociale. À cette fin, le Conseil d'administration a supervisé un virage vers une approche environnementale, sociale et de gouvernance (ESG). Notre intention est d'adopter les principes de l'approche ESG dans l'établissement, la conception et la mise en œuvre de la stratégie de placement du régime de retraite de Postes Canada afin de stimuler le rendement à long terme.

En 2019, les placements du Régime ont généré un rendement de 14,7 % en raison des marchés positifs et de l'évolution de la stratégie de placement du Régime.

Le Régime de retraite de Postes Canada a actuellement un ratio de capitalisation de 117 % sur le plan de la continuité, ce qui signifie qu'il est en mesure de couvrir ses paiements aux participants au Régime, comme prévu. Toutefois, le Régime affiche un déficit du point de vue de la solvabilité, c'est-à-dire les paiements aux participants qui seraient nécessaires dans l'éventualité peu probable où Postes Canada cesserait ses activités.

Normalement, Postes Canada devrait effectuer des paiements pour réduire ce déficit de solvabilité. Cependant, au cours des dernières années, les règlements fédéraux nous ont dispensés de cette obligation, ce qui nous a permis d'investir dans l'avenir de la Société. Le Conseil est très conscient du défi que pose la capitalisation du déficit de solvabilité du Régime. Postes Canada collabore avec toutes les parties intéressées et avec son actionnaire, le gouvernement du Canada, pour demander un allègement temporaire de ces paiements.

Le Conseil continue également à se concentrer sur la supervision des nouvelles stratégies, qui sont essentielles à notre succès et à notre viabilité. Il reconnaît également l'importance de susciter l'engagement du personnel pour qu'il participe davantage à la création d'une Société canadienne des postes plus durable. Le Conseil approuve les étapes à suivre pour mettre en œuvre ce changement, car ce dernier renforcera le Régime de retraite pour ses participants.

Au nom des administrateurs du Conseil d'administration de Postes Canada, je tiens à remercier le Comité des pensions et sa présidente, Sharon Sparkes, ainsi que Douglas D. Greaves, vice-président, Caisse de retraite et directeur des placements, pour leur gestion. Je remercie aussi le Comité consultatif de placement et le Conseil consultatif des pensions pour leurs conseils.

Message du chef des finances et de la chef du personnel et de la sécurité



Wayne Cheeseman
Chef des finances



Susan Margles
Chef du personnel et de la sécurité

Nous sommes heureux d'annoncer que, sur le plan de la continuité, le volet à prestations déterminées du Régime de pension agréé de Postes Canada affiche un excédent de 3,8 milliards de dollars ou, en d'autres mots, est capitalisé à 117 %. Au cours des 10 dernières années, le Régime a connu une croissance de 2,26 milliards de dollars supérieure à l'indice de référence du secteur d'activité. Ces résultats et ces statistiques indiquent un placement judicieux et réussi. Bien que le rendement du capital investi du volet à prestations déterminées en 2019, évalué à 14,7 %, ait été légèrement inférieur à l'indice de référence du secteur, qui se situe à 15,8 %, le rendement du Régime se situait dans la tranche supérieure de 25 % des grands régimes au Canada, avec plus d'un milliard de dollars en actifs.

Le déficit de solvabilité global devant être capitalisé à 5,6 milliards de dollars demeure préoccupant. En vertu des règlements fédéraux en vigueur, Postes Canada devra effectuer des paiements spéciaux de solvabilité en 2020, ce qui réduira les fonds qu'elle prévoit investir dans son avenir. Par conséquent, Postes Canada collabore avec toutes les parties intéressées et avec son actionnaire, le gouvernement du Canada, afin de demander un allègement temporaire de ces paiements. Il est également préoccupant que l'obligation de capitalisation du régime de retraite de la Société continue d'être assez importante par rapport aux revenus, à la rentabilité et aux flux de trésorerie de la Société.

En 2019, Postes Canada a versé 276,4 millions de dollars en coûts des prestations pour services courants au volet à prestations déterminées du Régime, tandis que les employés ont versé 276,3 millions de dollars, excluant les cotisations pour service accompagné d'option de 4,3 millions de dollars (les deux montants comprennent les cotisations qui faisaient partie de l'équité salariale pour les factrices et facteurs ruraux et suburbains.)

L'actif du volet à cotisations déterminées (CD) du Régime a augmenté, passant de 46,4 millions de dollars à 71 millions de dollars. Un montant de 8,9 millions de dollars de cette augmentation provient du rendement des placements. Nous encourageons les participants au volet à CD à consulter leur relevé personnalisé pour connaître leur taux de rendement personnel.

Nous tenons à remercier pour son leadership et sa contribution à l'entreprise Doug Greaves, vice-président, Caisse de retraite et directeur des placements, qui prendra sa retraite en avril 2020.

En conclusion, nous remercions également nos employés et retraités pour leur service.

Aperçu pour 2020

La volatilité de la situation de capitalisation, le mouvement du rendement des placements et les obligations au titre des prestations de retraite feront toujours l'objet d'une surveillance étroite. L'étude de l'actif et du passif a été mise à jour en 2019 et sera mise à jour tous les trois ans.

Les placements dans les actifs non traditionnels continueront à croître. L'équipe de la Division des placements est très sélective quant à la qualité des actifs et au prix d'achat de ces placements.

Nous allons continuer d'élargir notre exposition géographique en investissant dans des biens immobiliers européens et américains.

L'élaboration de notre stratégie de placement et de notre plan d'action fondés sur les principes environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) est une priorité absolue pour 2020.

La gestion efficace des problèmes ESG est importante pour le rendement à long terme des placements de la caisse de retraite.

Au début de 2020, le Régime devient signataire des Principes pour l'investissement responsable, qui sont appuyés par les Nations Unies. Le Régime aura accès à des ressources et à du soutien, car il s'engage à utiliser des placements durables pour améliorer les rendements et gérer les risques.

Nous maintiendrons notre engagement à atteindre les objectifs de capitalisation à long terme du Régime. Au moyen de la répartition de l'actif et de l'atténuation des risques appropriées à l'égard de nos obligations, nous cherchons à obtenir un rendement supérieur au portefeuille de référence tout en tenant compte des changements économiques et démographiques. Nous continuerons à mettre en œuvre des stratégies visant à augmenter le rendement sans prendre de risques inutiles.

La COVID-19, qui a été déclarée pandémie en mars 2020, et la volatilité du marché des taux d'actualisation et des rendements des actifs des régimes de retraite qui en découlent pourraient avoir un effet négatif sur l'excédent de continuité du Régime en 2020. Cet effet négatif pourrait être considérablement inférieur aux prévisions, tout comme son incidence sur les paiements de solvabilité pour 2021 et au-delà, ce qui pourrait être nettement supérieur aux prévisions.

Comment se porte le Régime

PD

Actif du volet à PD

27,6 milliards de dollars

Actif net de placement au
31 décembre 2019

Estimation de la situation de capitalisation au 31 décembre 2019

Déficit sur le plan de la solvabilité devant être capitalisé

(moyenne de trois ans)

5,6 milliards de dollars

Capitalisation à **82,9 %**

Déficit sur le plan de la solvabilité – valeur du marché

(approche de liquidation)

4,9 milliards de dollars

Capitalisation à **84,9 %**

Taux de rendement en 2019

14,7 %

Indice de référence

15,8 %

Excédent sur le plan de la continuité

3,8 milliards de dollars

Capitalisation à **117,0 %**

Suite au changement
réglementaire effectué en
juin 2017, Postes Canada
n'a pas eu à faire de
versements spéciaux
supplémentaires en 2019.

CD

Actif du
volet à CD **71,0** millions de dollars

Actif
du REV **12,9** millions de dollars

Total
de l'actif **83,9** millions de dollars

Actif net de placement au 31 décembre 2019

Échelle des taux de rendement en 2019



Indice de référence : Les participants peuvent se reporter à la section Rendement des placements du site masunlife.ca pour consulter les rapports sur les fonds, qui comprennent une analyse comparative.

* Les chiffres indiqués représentent l'échelle des taux de rendement en 2019 de tous les fonds disponibles dans le volet à CD, du plus bas au plus élevé, avec une moyenne de 17,6 %. Reportez-vous à la page 5 pour consulter la liste des taux de rendement des placements des fonds du volet à CD.

Quelques statistiques d'intérêt

PD Cotisations en 2019

Participants
280,6 millions de dollars¹

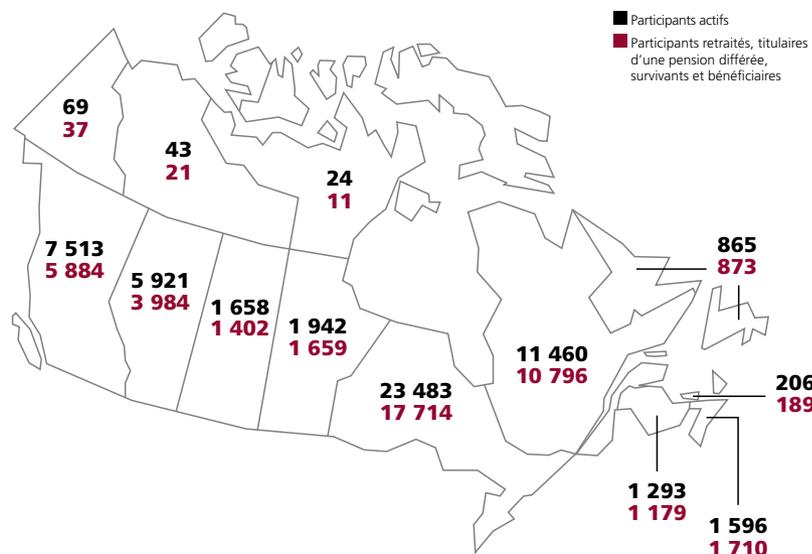
**Postes Canada
Service courant**
276,4 millions de dollars

**Postes Canada
Paiements spéciaux**
44 millions de dollars

** Prestations versées
en 2019**
1 049 millions de dollars

1. Le montant comprend 4,3 millions de dollars de cotisations pour service accompagné d'option.

PD / CD **Participants à l'échelle du Canada au 31 décembre 2019**



PD  **Appels des participants
au Centre du régime de retraite**
44 865

CD **Appels des participants
au Centre de service à la clientèle
de la Sun Life**
1 911

PD  **Cote de satisfaction
des participants**
4,3/5,0

CD **Cote de satisfaction
des participants**
94 %

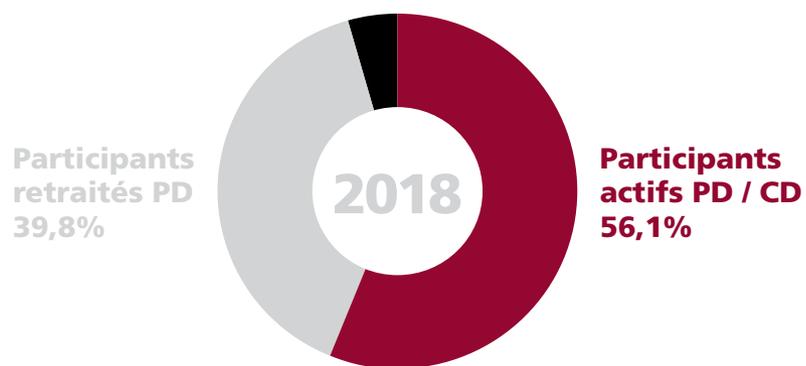
PD  **Visites uniques sur le
site retraitescp.com**
63 208

CD **Visites uniques sur le
site masunlife.ca**
1 601

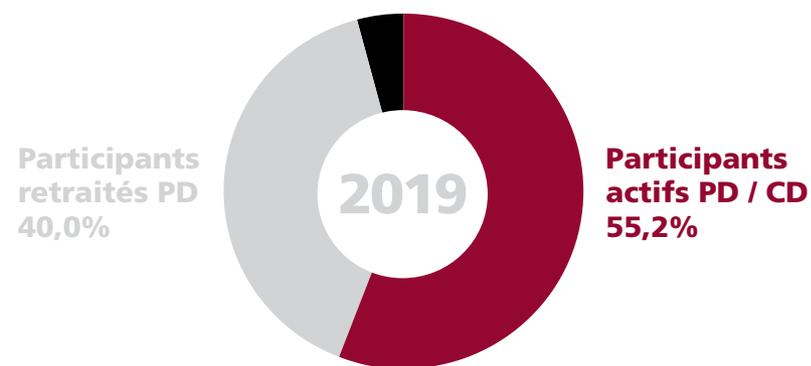
Autres statistiques d'intérêt

Aperçu des participants

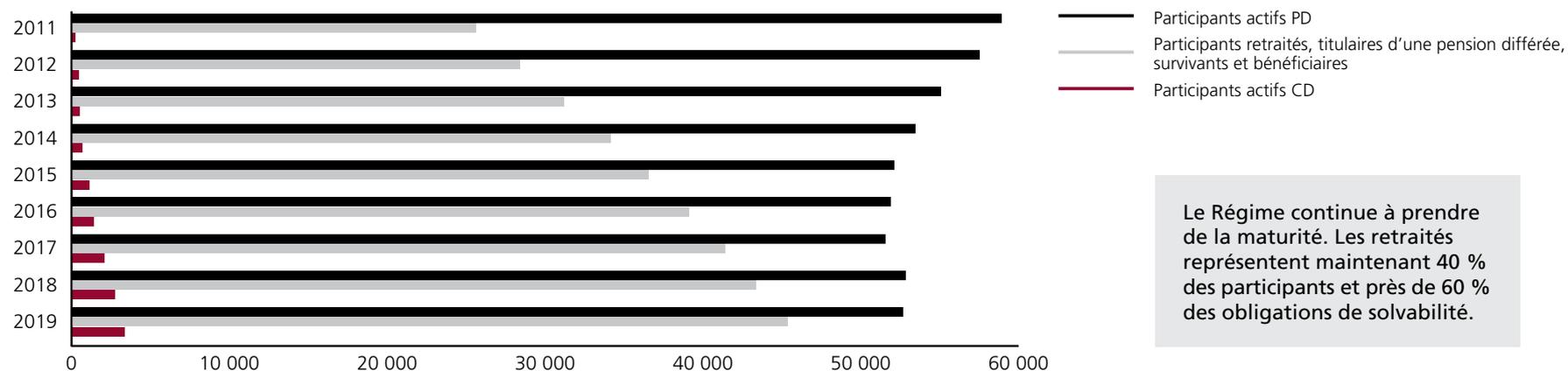
**Titulaires d'une rente différée,
survivants et bénéficiaires PD 4,1%**



**Titulaires d'une rente différée,
survivants et bénéficiaires PD 4,4%**



Évolution de la participation au Régime



Le Régime continue à prendre de la maturité. Les retraités représentent maintenant 40 % des participants et près de 60 % des obligations de solvabilité.

Nos placements – Volet à CD

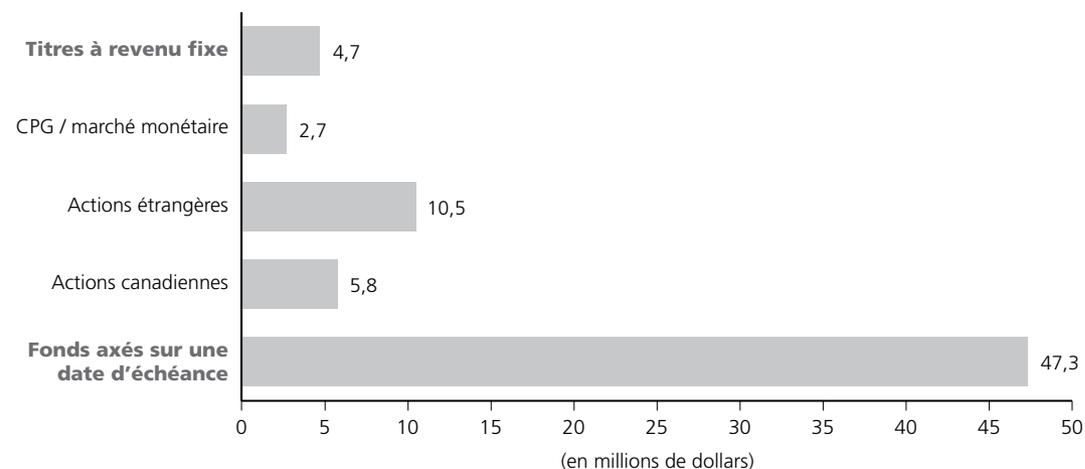
Taux de rendement

Au 31 décembre 2019

Fond	1 an	5 ans	10 ans
Fonds indiciel LifePath® 2020 BlackRock	12,4 %	5,9 %	7,4 %
Fonds indiciel LifePath® 2025 BlackRock	14,2 %	6,7 %	8,1 %
Fonds indiciel LifePath® 2030 BlackRock	14,8 %	7,2 %	8,5 %
Fonds indiciel LifePath® 2035 BlackRock	17,4 %	7,8 %	8,9 %
Fonds indiciel LifePath® 2040 BlackRock	18,8 %	8,5 %	9,3 %
Fonds indiciel LifePath® 2045 BlackRock	20,1 %	9,0 %	9,6 %
Fonds indiciel LifePath® 2050 BlackRock	20,6 %	9,2 %	s.o.
Fonds indiciel LifePath® 2055 BlackRock	20,7 %	s.o.	s.o.
Fonds indiciel LifePath® 2060 BlackRock	20,6 %	s.o.	s.o.
Fonds indiciel LifePath® retraite BlackRock	12,2 %	5,2 %	6,2 %
Fonds indiciel actions É.-U. BlackRock	24,8 %	14,2 %	16,0 %
Actions canadiennes CC&L	23,6 %	6,7 %	8,4 %
Actions mondiales MFS	25,2 %	12,5 %	13,8 %
Actions internationales MFS	22,5 %	11,2 %	10,1 %
Marché monétaire Financière Sun Life	1,8 %	1,1 %	1,1 %
Fonds indiciel d'obligations canadiennes GPTD	6,7 %	3,1 %	4,2 %
Actions canadiennes GPTD	22,9 %	6,3 %	6,9 %

Composition de l'actif

Au 31 décembre 2019



Nos placements – Volet à PD



Douglas D. Greaves

Vice-président, Caisse de retraite, et directeur des placements

Je suis heureux de déclarer un excellent rendement des placements du Régime de pension agréé de la Société canadienne des postes.

Les actifs nets de placement du Régime ont totalisé 27,6 milliards de dollars au 31 décembre 2019, par rapport à 24,6 milliards de dollars l'année précédente. Le Régime a généré un rendement de 14,7 % en 2019, ce qui est de 1,1 % inférieur à celui de son indice de référence de 15,8 %. Le rendement du Régime en 2019 l'a placé dans le premier quartile par rapport à ses pairs. En combinant ses deux dernières années civiles, le Régime a affiché un rendement de 7,6 %, dépassant de 1,0 % son indice de référence.

À moyen terme, le rendement annuel moyen sur quatre ans était de 8,4 %, surpassant son indice de référence de 1,3 %. À long terme, le rendement supérieur du Régime s'est poursuivi. Sur 10 ans, le rendement annuel moyen du Régime était de 8,9 %, ce qui signifie que le Régime a surpassé son indice de référence de 7,7 % et son objectif de rendement au fil du temps de 6,5 %. L'évolution de la stratégie de placement du Régime a contribué au succès de ses placements. En gérant notre portefeuille de façon active, nous avons généré une valeur ajoutée supérieure de 2 257 millions de dollars au rendement de l'indice de référence au cours des 10 dernières années.

En 2019, la plupart des grandes catégories d'actif ont affiché des rendements absolus exceptionnellement élevés. Les valeurs de l'actif ont rebondi au début de 2019 après le quatrième trimestre difficile de 2018, au cours duquel les marchés boursiers ont subi une correction. Les tensions commerciales ont créé un environnement commercial incertain et ont donc entraîné de la volatilité tout au long de l'année. Le changement d'orientation de la Réserve fédérale américaine vers la réduction des taux d'intérêt, combiné à de solides données économiques et à l'annonce d'un accord commercial préliminaire entre les États-Unis et la Chine à la fin de l'année, a contribué à faire grimper les marchés, alors que les craintes de récession se sont estompées. Presque toutes les catégories d'actif du Régime ont affiché des rendements positifs supérieurs à 10 %.

Le Conseil a approuvé l'étude de l'actif et du passif de 2019, qui a mis à jour et simplifié la stratégie de placement en plusieurs étapes en fonction du passif qui guidera le Régime pour les trois prochaines années. L'étude visait à rendre le Régime plus viable en réduisant graduellement la volatilité entre les actifs nets de placement et les obligations au titre des prestations de retraite, tout en maintenant le rendement des placements. Les rendements de l'actif et la volatilité ont été mis à jour et la variable d'approximation du passif amélioré a été utilisée. Un examen normal de la stratégie aura lieu en 2023.

Voici quelques activités qui ont eu une incidence sur les actifs nets de placement du Régime en 2019

La volatilité était considérable en 2019, alimentée par l'incertitude entourant la trajectoire des taux d'intérêt aux États-Unis et par les tensions commerciales entre les États-Unis et la Chine. Soutenues par des données économiques généralement positives, les trois réductions de taux d'intérêt effectuées par la Réserve fédérale américaine et l'annonce d'un accord commercial préliminaire entre les États-Unis et la Chine ont alimenté des gains presque records sur les marchés boursiers et obligataires. Dans ce contexte macroéconomique positif, les gestionnaires de placements actifs ont fait du rattrapage tout au long de l'année. Cela s'est reflété dans l'excellent rendement absolu du Régime de 14,7 %, qui était inférieur au rendement de 15,8 % de l'indice de référence, malgré la volatilité de l'année. Toutes les catégories d'actif des marchés publics et toutes les catégories d'actif non traditionnelles ont affiché d'excellents rendements.

Certains des gains des marchés réalisés avec les **actions** canadiennes, américaines et internationales, avec les **obligations** nominales et avec les infrastructures ont été prélevés pour financer l'augmentation de l'allocation aux obligations à long terme et aux obligations indexées sur l'inflation.

L'étude de l'actif et du passif du Régime mise à jour a été approuvée par le Conseil d'administration en 2019. À l'aide de la mise à jour des rendements et de la volatilité de l'actif ainsi que de l'amélioration de la variable d'approximation du passif, la stratégie de placement en fonction du passif a été mise à jour. Le Régime poursuivra son approche systématique pour réduire les risques et utilisera la **trajectoire** de la composition de l'actif mise à jour. Le Régime comportera un peu plus d'actions à chaque phase, ce qui améliorera les rendements et la liquidité.

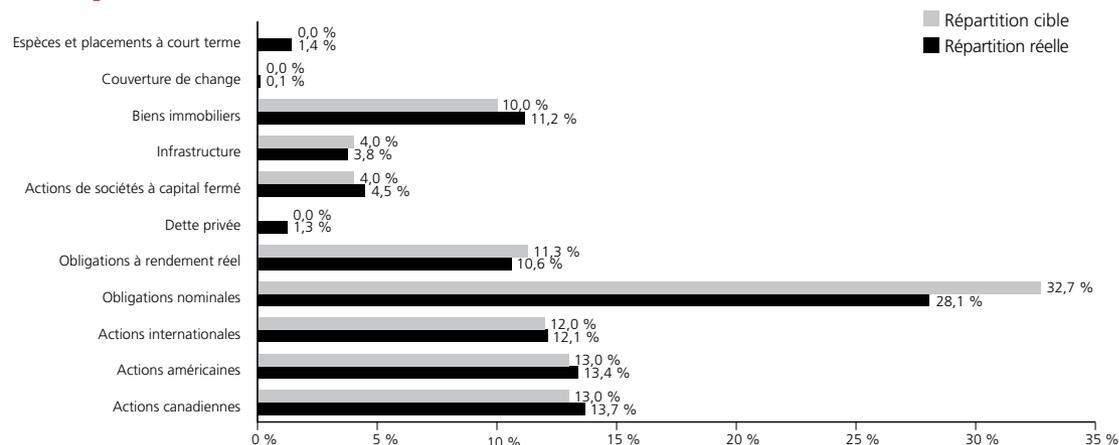
Le Régime a embauché un directeur de gestion environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) chargé de diriger l'élaboration de la stratégie de placement et du plan d'action fondés sur les principes ESG du Régime de retraite. Cela comprend l'officialisation de notre approche visant à intégrer les critères ESG et les enjeux systémiques plus généraux, comme les changements climatiques et le développement durable, dans nos décisions en matière de détention d'actifs et de placement. La gestion efficace des problèmes ESG est importante pour le rendement à long terme des placements de la caisse de retraite.

Portefeuille d'actions de plus de 0,25 % de l'actif du Régime

Au 31 décembre 2019 (en millions de dollars)

	Valeur du marché	Pourcentage de la caisse
Banque Toronto-Dominion	190,1 \$	0,69 %
Banque Royale du Canada	188,6	0,68
Banque de Nouvelle-Écosse	142,9	0,52
Financière Manuvie	130,1	0,47
Microsoft Corp.	119,6	0,43
Apple Inc.	110,8	0,40
Enbridge Inc.	108,0	0,39
SPDR S&P 500 ETF Trust	100,2	0,36
Banque de Montréal	91,0	0,33
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	90,4	0,33
Suncor Énergie Inc., nouvelle action ordinaire	90,3	0,33
Alphabet Inc.	87,1	0,32
Brookfield Asset Management Inc. Class A, action ordinaire	85,7	0,31
Canadian Natural Resources Ltd	84,6	0,31
BCE Inc., nouvelle action ordinaire	80,8	0,29
Telus Corporation, action ordinaire	79,8	0,29
Banque Canadienne Impériale de Commerce	79,7	0,29
Corporation TC Énergie, action ordinaire	75,4	0,27
Rogers Communications Inc. Class B	69,4	0,25
	2 004,5 \$	7,25 %

Composition de l'actif



Les actions internationales comprennent les marchés émergents. Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres en raison de l'arrondissement.

Résumé des états financiers

Actif net disponible pour le service des prestations

Le Régime de pension agréé de la Société canadienne des postes a enregistré un rendement de 14,7 % en 2019. À la fin de l'année, le Régime affichait 27 756 millions de dollars d'actif net disponible pour le service des prestations (y compris 71 millions de dollars dans le volet à CD), ce qui représente une augmentation de 3 041 millions de dollars par rapport aux 24 715 millions de dollars (y compris 46 millions de dollars dans le volet à CD) disponibles à la fin de 2018.

Évolution de l'actif net disponible pour le service des prestations

L'augmentation de 3 041 millions de dollars de l'actif net disponible pour le service des prestations est composée du revenu de placements de 3 608 millions de dollars et des cotisations de 621 millions de dollars, moins les paiements de prestations de 1 053 millions de dollars et les frais de 135 millions de dollars.

Les revenus de placements, qui comprennent les intérêts, les dividendes ainsi que les gains et pertes réalisés ou non réalisés, se sont élevés à 3 608 millions de dollars en 2019, par rapport à 243 millions de dollars en 2018.

En 2019, les cotisations au Régime s'élevaient à 621 millions de dollars, comparativement à 523 millions de dollars en 2018, ce qui représente une hausse de 98 millions de dollars.

Les paiements de prestations de retraite pour 2019 se sont élevés à 1 053 millions de dollars, comparativement à 1 007 millions de dollars en 2018, ce qui représente une augmentation de 46 millions de dollars. Cette hausse est principalement attribuable à l'augmentation de 4,28 % du nombre de retraités en 2019.

Évolution des obligations au titre des prestations de retraite

Les obligations au titre des prestations de retraite s'élèvent à 22 504 millions de dollars (y compris 71 millions de dollars dans le volet à CD), comparativement à 21 574 millions de dollars (y compris 46 millions de dollars dans le volet à CD) en 2018, ce qui représente une augmentation de 930 millions de dollars.

Cette hausse est principalement attribuable aux intérêts accumulés sur les obligations au titre des prestations de retraite ainsi qu'aux nouvelles prestations de retraite constituées et aux changements dans les **hypothèses actuarielles** partiellement compensés par les prestations de retraite et par les gains actuariels.

(en millions de dollars)	2019			2018		
Référentiel comptable	PD	CD	Total	PD	CD	Total
Actifs nets	27 685	71	27 756	24 669	46	24 715
Obligations au titre des prestations de retraite	22 433	71	22 504	21 528	46	21 574

Excédent (déficit)

L'écart entre l'actif disponible pour le service des prestations et les obligations au titre des prestations de retraite au 31 décembre 2019 a représenté un excédent de 5 252 millions de dollars, tel qu'il est indiqué dans les états financiers, conformément aux normes de Comptables professionnels agréés du Canada (CPA Canada).

L'excédent sur le plan de la continuité à la même date est estimé à 3 809 millions de dollars. L'écart entre l'excédent comptable de 5 252 millions de dollars et l'excédent sur le plan de la continuité estimative de 3 809 millions de dollars correspond à un **ajustement de la valeur actuarielle de l'actif (ou lissage)** de 1 443 millions de dollars. La méthode de lissage des éléments d'actif comptabilise les gains ou les pertes réalisés sur les placements sur une période de cinq ans afin de réduire au minimum les fluctuations causées par la volatilité du marché. Un tel rajustement actuariel n'est plus permis en tant que méthode d'évaluation aux fins comptables en vertu du chapitre 4600 du Manuel de CPA Canada depuis 2011.

Les états financiers audités complets, ainsi que les notes afférentes, peuvent être consultés sur le site retraitescp.com ou sur demande.

Glossaire

Actif : Élément ayant une valeur monétaire, comme des espèces, des actions, des obligations et des biens immobiliers.

Actifs non traditionnels : Avoirs considérés comme des éléments d'actif non traditionnels, comme les actions de sociétés à capital fermé, l'infrastructure ou les biens immobiliers. Les actifs non traditionnels sont moins liquides que les placements traditionnels et conviennent mieux à des horizons de placement à plus long terme. Ils offrent aussi une protection contre l'inflation pour les régimes de retraite indexés.

Actions : Actions ordinaires ou privilégiées représentant un droit de participation à une société et le droit de recevoir des dividendes découlant des bénéfices. Les actions de sociétés à capital fermé sont des actions qui ne sont pas cotées en bourse.

Ajustement de la valeur actuarielle de l'actif (ou lissage) : Différence entre le rendement réel et l'hypothèse actuarielle pour le rendement des actifs du régime qui est ensuite amortie sur une période de cinq ans. Le lissage est une méthode d'évaluation couramment utilisée par les régimes de retraite aux fins des évaluations sur le plan de la continuité. Il équilibre les hauts (gains) et les bas (pertes) du rendement des placements. Cette méthode permet de stabiliser les résultats afin d'éviter d'importants changements aux cotisations (à la hausse ou à la baisse) d'une année à l'autre, tant pour les employés que pour l'employeur. Elle est similaire aux paiements prévus dans un budget pour les factures de services publics.

Fonds axé sur une date d'échéance : Fonds dont la combinaison d'éléments d'actif a été choisie en fonction d'une période précise, comme un fonds axé sur une date de retraite. Un fonds axé sur une date d'échéance passe graduellement à une combinaison d'éléments d'actif de plus en plus prudents à mesure que l'échéance du fonds approche.

Hypothèses actuarielles : Facteurs utilisés par un actuairiste pour prévoir des événements futurs incertains ayant une incidence sur le coût des prestations de retraite. Il s'agit par exemple de l'estimation des intérêts et des revenus de placement, de l'inflation, des taux de mortalité et des tendances de retraite.

Indice de référence : Point de référence utilisé comme base pour l'évaluation ou la comparaison. Un indice peut être utilisé comme indice de référence pour mesurer ou comparer le rendement d'un groupe semblable d'actifs.

Lissage : Voir ajustement de la valeur actuarielle de l'actif (ou lissage).

Obligation : Titre de créance émis par une société ou une collectivité publique, par lequel cette dernière promet au détenteur le remboursement du principal et d'un intérêt stipulé, dans un délai fixe. Effectuer un placement en obligations s'apparente à prêter de l'argent à une administration publique ou à un organisme.

Obligations ou passif au titre des prestations de retraite :

Valeur actuarielle des prestations de retraite pour le service complété jusqu'à une date déterminée, calculée à partir d'hypothèses actuarielles.

Taux de rendement : Profit ou perte provenant d'un placement, sur une période donnée, normalement exprimé en pourcentage du placement initial. Le rendement réel est celui qui a été rajusté en fonction de l'inflation. Le rendement net est celui qui a été rajusté en fonction des dépenses.

Titres à revenu fixe : Une catégorie d'actif qui fournit des rendements sous forme de paiements d'intérêts réguliers et qui sont généralement considérés comme moins volatils que les actions.

Trajectoire : Répartition graduelle, étape par étape, d'actifs effectuée en fonction de cibles prédéterminées selon la situation de capitalisation. Cette approche est conçue pour remplacer graduellement certains éléments d'actif dont la pondération en actions est importante par des titres à revenu fixe à long terme à l'abri des pertes. Le mouvement d'une répartition d'éléments d'actif à une autre est activé par un vecteur – la situation de capitalisation du régime – jusqu'à l'obtention de la répartition d'actif désirée.

À titre d'information

La version intégrale, les états financiers audités et d'autres renseignements à propos du Régime peuvent être consultés sur le site

 retraitescp.com.

Renseignements

Participants au volet à PD

Centre du régime de retraite de Postes Canada

Questions concernant le Régime



1 877 480-9220
1 866 370-2725 (téléimprimeur)
613 683-5908 (à l'extérieur de l'Amérique du Nord)



Du lundi au vendredi
de 8 h à 18 h (HE)



retraitescp.com



CENTRE DU RÉGIME DE RETRAITE
CP 2073
MISSISSAUGA ON L5B 3C6

Fiducie RBC Services aux investisseurs

Questions concernant le versement des prestations de retraite



1 800 876-4498



Du lundi au vendredi
de 8 h à 20 h (HE)



SERVICE DE PAIEMENT DES PRESTATIONS
1 PLACE VILLE-MARIE
5E ÉTAGE AILE EST
MONTRÉAL QC H3B 1Z3

Participants au volet à CD

Postes Canada – AccèsRH

Questions sur l'admissibilité, les cotisations, etc.



1 877 807-9090



Du lundi au vendredi
de 8 h à 18 h (HE)



retraitescp.com

Centre de soutien à la clientèle de la Sun Life

Questions sur vos placements et votre rendement



1 866 733-8612



Du lundi au vendredi
de 8 h à 20 h (HE)

masunlife.ca



CZC-163244-2311-2018
Printing by Lowe-Martin
is offset by Carbonzero.



100%



Printing by Lowe-Martin
is bullfrogpowered



MIX
Paper from
responsible sources
FSC® C016931